

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 25 AOUT 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois d'Août à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

**Sont présents :** Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Jennifer BENAYAD, Messieurs Emmanuel FRANCHINI, Philippe CHAPUIS, Vincent LAITHIER, Joël VIONNET, Jean-Sébastien GRESARD, Julien LAURENT, Loïc BARTHET.

**Absent Excusé :** Mr Jean-François PERROT, donne procuration à Mme Elisabeth CAUSSIDERY.

**Secrétaire de séance :** Madame Elisabeth CAUSSIDERY.

## **1/ Approbation du Compte-Rendu du 23 Juin 2025**

Le Procès-verbal du 23 Juin 2025 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal. Il y reste toutefois des fautes d'orthographe.

## **2/ Maison Billet – AMO Tranches optionnelles 2 et 3**

À la suite des propositions que nous avaient faites Mr BOUFFIOUX Éric (de la société EBOCONSULT) nous avons validé en réunion le projet avec 5 appartements. A la suite de ce choix, Mr BOUFFIOUX a entrepris le travail de la tranche optionnelle N°2, pour un montant de 7920€ – bien que l'exécution de cette deuxième tranche n'ait pas été validée lors d'un conseil municipal. Elle consistait à lancer les appels d'offre pour la maîtrise d'œuvre, à analyser les offres reçues, et de nous conseiller dans le choix final. Mr BOUFFIOUX continuera de nous assister pour la tranche N°3 (12210€). A la suite de quoi on passera à la réalisation, qui sera prise en charge par le maître d'œuvre.

## **3/ Maison Billet – Choix du Maître d'Œuvre**

Notre projet a été affiché sur le site des Marchés Publics. Tous les Maîtres d'œuvre ont accès à ce site, et ceux qui sont intéressés répondent. Notre projet a reçu 7 réponses. Les plus nombreux de la région, mais aussi de Lons-le-Saulnier et même d'Alsace. Les réponses ont été soigneusement analysées par Mr BOUFFIOUX et notées sur 4 pour le prix, et sur 6 pour les aspects techniques. Mr BOUFFIOUX a organisé une réunion avec Madame le maire et ses adjoints pour leur présenter ces offres.

L'un des candidats se démarque nettement. Il s'agit de Mr KRUZIC de Pontarlier, au niveau technique il est le mieux placé, au global des deux notes, il termine 1<sup>er</sup>. De plus, c'est le seul à s'être déplacé pour voir le bâtiment, ce qui démontre son intérêt pour le projet.

Le Conseil municipal entérine le choix à l'unanimité pour Mr KRUZIC comme Maître d'œuvre.

## **4/ FSL / FAAD (Fond de Solidarité pour le Logement / Fond d'Aide aux Accédants en Difficulté)**

Madame le Maire nous informe du courrier reçu du département du Doubs pour une participation financière au FSL et au FAAD. Les années précédentes le conseil municipal faisait le choix de contribuer pour le FSL uniquement, sachant que le tarif est de 0.61€ cts / habitants.

Le conseil valide à l'unanimité la reconduction du FSL, Saint-Antoine comptant aujourd'hui 320 habitants, la somme versées sera de 195.20 €.

## **5/ Décision Modificative / Mouvement de crédits Budget Communal**

La loi de finances pour 2025 prévoit un nouveau dispositif nommé DILICO (Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) pour assurer des prélèvements obligatoires sur les collectivités et aider au redressement des finances publiques.

Saint-Antoine fait partie des communes concernées par ce dispositif et ce à hauteur de 3436€. Cette somme n'ayant pas été budgétée, le Conseil Municipal vote le transfert de cette somme depuis notre budget communal excédentaire.

## **6/ Adduction d'Eau sur le Mont d'Or**

Madame Marylène Barnéoud Raeis, conseillère municipale des Longevilles-Mont-d'Or, est venue nous présenter le projet « Création d'un réseau agricole pour animaux en estive ».

Dans le contexte de sécheresses récurrentes en été, alors que les vaches sont dans les alpages, l'idée est de profiter du lac créé sur le Morond pour alimenter les citernes d'alpage en été. Cela éviterait aux agriculteurs de monter de l'eau pour leurs bêtes – économisant ainsi l'eau potable des communes et le temps et l'essence nécessaires pour approvisionner les pâturages en eau. A noter qu'il s'agira exclusivement d'eau de pluie, en aucun cas d'eau puisée dans la Jougnena.

Les communes intéressées par ce projet sont invitées à y participer. C'est le cas de Saint-Antoine, car un approvisionnement d'eau à la citerne de la Coquille soulagerait nos agriculteurs. La participation financière qui nous est demandée se monte à 8656€.

En accord avec Madame Barnéoud Raeis, il nous semble que cette somme pourrait être revue à la baisse. Par ailleurs, il nous semble que cette dépense, qui vise à économiser l'eau de notre réseau d'eau potable et à faciliter le travail de nos agriculteurs, devrait être partagée entre la commune et ces agriculteurs.

Le conseil vote à l'unanimité le budget de notre participation à ce projet, à 50% pour la commune et 50% pour les agriculteurs.

## **7/ Questions diverses**

### **A - Demande d'aide au financement d'un voyage scolaire**

L'école privée Sainte Jeanne Antide de Labergement-Sainte-Marie a lancé un appel à participer au financement d'un voyage scolaire qu'elle organise à Londres. Le Conseil Municipal ne souhaite pas répondre positivement.

**B – Report du Comice 2025.** En raison de l'épidémie de dermatose nodulaire bovine, les Comices du département du Doubs ont été reportés en 2026. Les élections municipales étant prévues en mars 2026, c'est alors le nouveau conseil qui sera à l'œuvre. Toutefois, comme il nous est demandé de voter le budget avant la fin de notre mandat, nous devons évaluer s'il y a lieu d'augmenter la somme allouée pour ce comice 2026, et de combien.

**C – Problèmes de chaleur excessive dans les cellules** créées derrière la mairie. Les locataires demandent l'installation de protections solaires aux baies vitrées. Nous allons faire établir des devis.

**D – La vente de la quatrième parcelle du lotissement de la fabrique n'a pas pu avoir lieu** comme prévu, la banque n'ayant finalement accordé son crédit à l'acheteur déclaré. Nous attendons encore de voir si la situation peut se débloquer. Nous avons déjà au moins 2 autres demandes pour cette parcelle.

**E – Vente de bois.** Dans le contexte des grandes quantités de bois scolyté dans nos forêts, les bucherons sont débordés. Notre commission bois a toutefois réussi à trouver un prestataire, permettant ainsi l'abatage et la vente de 435 m<sup>3</sup> de chablis secs (à 40€ le m<sup>3</sup>), 98 m<sup>3</sup> de chablis verts (à 85€), et 79 m<sup>3</sup> de trituration (bois à faible valeur, à 5€).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.